

PALETTE VÉGÉTALE ET BIODIVERSITÉ EN SEINE-SAINT-DENIS

Listes des espèces végétales
à planter, à semer et à éviter dans
le cadre de projets d'aménagement
favorables à la biodiversité

Avril 2019

Conservatoire Botanique National



Palette végétale et biodiversité en Seine-Saint-Denis : Listes des espèces végétales à planter, à semer et à ne pas planter dans le cadre de projets d'aménagement favorables à la biodiversité

Étude réalisée par

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE

Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Clémence Brunet | Chargée de projets
cbrunet@seinesaintdenis.fr
01 43 93 95 70

Laure Huguenard | Chargée d'études scientifiques
lhuguenard@seinesaintdenis.fr
01 43 93 41 98

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN

Muséum national d'Histoire naturelle

Jérémy Détrée | Chargé d'études flore/habitats

Fiona Lehane | Chargée d'études flore/habitats

Jeanne Vallet | Responsable de la délégation Île-de-France

Crédits photographiques & Illustrations

Julien Joly, Département de la Seine-Saint-Denis – Chemin des Parcs

Ce document fait partie des Ressources pour un Environnement Vert en Seine-Saint-Denis (REVES), plateforme de partage des savoirs et des savoir-faire départementaux sur la nature, les paysages et la biodiversité.

Retrouvez toutes les ressources départementales en ligne sur le site <https://ressources.seinesaintdenis.fr> dans la rubrique REVES.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

- I. Les critères de sélection des espèces 6
- II. Le choix des espèces indigènes 6
- III. L'approvisionnement à partir de populations d'origine locale 7
 - III - 1. La marque VÉGÉTAL LOCAL 7
 - III - 2. La marque VRAIES MESSICOLES 7

LES ESPÈCES À PLANTER DANS LES AMÉNAGEMENTS EN SEINE-SAINT-DENIS 8

LES ESPÈCES HERBACÉES À SEMER EN SEINE-SAINT-DENIS 12

LES ESPÈCES ENVAHISSANTES À ÉVITER EN SEINE-SAINT-DENIS 15

- I. Les enjeux écologiques liés à la présence d'espèces exotiques envahissantes 15
- II. Déclinaison des niveaux de risque 15
- III. La liste des espèces envahissantes ou à surveiller, selon les niveaux de risque 16
- IV. La liste des espèces horticoles ou ornementales non envahissantes mais pouvant créer des dommages à la biodiversité indigène 18

POUR ALLER PLUS LOIN 19

- I. La base de données du patrimoine naturel de la Seine-Saint-Denis 19
- II. Le catalogue flore Île-de-France (Version 2016) 19
- III. L'Atlas de la flore sauvage du Département de la Seine-Saint-Denis 20
- IV. L'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis 21
- V. Les fiches du patrimoine végétal des communes de la Seine-Saint-Denis 21

VI. Les cartes d'alerte	22
VII. Les programmes de sciences participatives liés à la flore en ville	23
VII - 3. Florilèges-prairies urbaines	23
VII - 4. Sauvages de ma rue	24
VII - 5. sTREEts	24

BIBLIOGRAPHIE

25

INTRODUCTION

L'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine (ODBU) de la Seine-Saint-Denis a pour objectif de **donner à tous** - et en priorité aux habitants du département - **l'accès à la connaissance en matière de biodiversité urbaine et de promouvoir les enjeux de sa préservation**. C'est à la fois un centre de ressources sur la biodiversité de la Seine-Saint-Denis grâce à sa base de données sur le patrimoine naturel, et un espace de mutualisation d'expériences et de débats entre acteurs (décideurs politiques, aménageurs, gestionnaires, acteurs économiques, scientifiques et associations).

L'ODBU a pour mission de :

- Recueillir les données existantes relatives à la biodiversité en Seine-Saint-Denis, les valider d'un point de vue scientifique et mettre régulièrement à jour la base de données,
- Participer au développement des connaissances sur la dynamique de la biodiversité urbaine,
- Dresser des états de référence, suivre l'évolution spatio-temporelle de la biodiversité en Seine-Saint-Denis, et faire des projections dans le temps,
- Définir des enjeux de préservation et de développement de la biodiversité à l'échelle du territoire et des objectifs généraux de gestion,
- Créer et animer un réseau de partage de l'information et s'inscrire dans les programmes et réseaux régionaux, nationaux et internationaux,
- Diffuser et valoriser ses travaux, notamment auprès du grand public,
- Permettre l'appropriation des enjeux de la nature en ville en initiant des démarches de médiation.

Le Département s'est inscrit dans une démarche de conception et de gestion douce et naturelle, voulant redonner une place à la nature en ville. C'est la "gestion harmonique", dont l'objectif est de concilier l'accueil du public avec la préservation des écosystèmes. En 2006, un ensemble de 15 sites de la Seine-Saint-Denis, dont les principaux parcs départementaux, est intégré au réseau européen Natura 2000. Cette reconnaissance souligne les enjeux d'une préservation de la biodiversité urbaine au plus près des habitants. En 2012, le Département, *via* l'ODBU, a lancé, en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le développement d'outils pour la restauration d'une trame verte et bleue fonctionnelle en milieu urbain afin de faire le lien entre ces entités. Elle porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité par la préservation et la restauration des continuités écologiques.

Face à une volonté croissante d'intégrer une valeur écologique aux aménagements paysagers et avec la multiplication des actions de restauration de milieux naturels, il est nécessaire de **permettre aux porteurs de projet d'identifier les espèces végétales les mieux adaptées à chaque usage**.

Face à ce constat, et grâce à son partenariat avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP), l'ODBU a souhaité pouvoir faire connaître les espèces locales de Seine-Saint-Denis d'arbres, d'arbustes, de friches, de toitures végétalisées, de milieux humides et de fleurs aux professionnels et particuliers motivés par le sujet et orienter les choix d'espèces à planter dans le meilleur respect des écosystèmes.

Il n'est bien sûr pas question de bannir toute espèce horticole des jardins et espaces verts, mais d'y réintroduire des espèces locales essentielles à la biodiversité urbaine.

LES PRINCIPES

I. Les critères de sélection des espèces

Lors d'un projet de plantation, que ce soit dans le cadre d'un aménagement ou d'un enrichissement en fleurs d'espaces verts, des critères esthétiques, écologiques et techniques sont à prendre en compte.

L'objectif de ce fascicule est, en premier lieu, de proposer une **liste d'espèces indigènes et présentes spontanément sur le département de la Seine-Saint-Denis**, afin de faciliter le choix des aménageurs, des décideurs et des particuliers.

En second lieu, la notice permet d'affiner le choix des essences en abordant les critères d'écologie locale et les critères esthétiques (floraison), en résumant les préférences écologiques des espèces (pH du sol, exposition, hauteur du substrat pour les toitures végétalisées et hauteur d'eau pour les milieux humides).

II. Le choix des espèces indigènes

Une espèce végétale est dite indigène lorsqu'elle fait partie du cortège floristique "originel" du territoire où elle se trouve, autrement dit qu'elle n'a pas été introduite de façon volontaire ou involontaire par l'humain.

Ces plantes ont l'avantage d'apporter un refuge et une ressource alimentaire diversifiée et adaptée à la faune locale (petits mammifères, oiseaux et insectes pollinisateurs). Elles se fondent dans le paysage et contribuent à rétablir des corridors écologiques, afin de connecter les milieux naturels entre eux. Elles nécessitent aussi la plupart du temps, moins d'entretien que les plantes horticoles : leurs besoins en eau sont adaptés au climat local et elles peuvent souvent pousser sans engrais ni traitement.

Introduire des nouvelles espèces dans un milieu, quel qu'il soit, n'est pas un acte anodin. D'autres solutions, moins perturbatrices de l'environnement, peuvent être mises en œuvre : laisser la végétation spontanée s'exprimer, planter des boutures de plantes locales, etc.

Avant toute introduction d'espèces, il convient de vérifier plusieurs éléments. Les espèces végétales sélectionnées doivent :

- ☛ Être indigènes en région Île-de-France,
- ☛ Être communes (C) à très communes (CCC) dans la région Île-de-France,
- ☛ Avoir un niveau de menace établi par la liste rouge des plantes vasculaires d'Île-de-France considéré comme faible (Préoccupation mineure ou LC).

Si des espèces horticoles doivent être introduites, il convient de vérifier en amont qu'elles ne sont pas inscrites sur la liste des espèces envahissantes d'Île-de-France.

Toutes ces informations sur les espèces (indigénat, espèces exotiques envahissantes...) sont répertoriées dans le catalogue des plantes vasculaires d'Île-de-France, téléchargeable sur le site Internet du CBNBP : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>

III. L'approvisionnement à partir de populations d'origine locale

Une espèce indigène peut avoir une aire de distribution naturelle très large telle que la France, une partie de l'Europe, ou plus. On parle de plantes indigènes d'origine locale quand on introduit des individus (plantation, semis...) prélevés dans une zone géographiquement voisine. On suppose donc que ces individus ont un patrimoine génétique proche de ceux qui poussent spontanément et qu'ils sont donc mieux adaptés aux conditions des habitats du territoire (sol, relief, climat...).

Généralement, les espèces indigènes mais non locales seront peu adaptées aux conditions du site d'implantation et ne répondront pas aux objectifs des aménageurs.

De plus, un apport génétique exogène peut avoir des conséquences négatives sur les populations locales sauvages en raison du risque d'hybridation (affaiblissement et perte de la diversité génétique locale, des capacités d'adaptation aux changements environnementaux, de la résistance aux pathogènes et de la productivité végétale).

En Seine-Saint-Denis, la production d'espèces indigènes d'origine locale est encore très limitée. Plusieurs projets de pépinières et de circuits courts sont en cours d'étude. Il existe toutefois des **réseaux nationaux de labellisation des espèces locales**, telles que les marques **VÉGÉTAL LOCAL** et **VRAIES MESSICOLES**, développés à l'initiative de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN), l'Afac-Agroforesteries et Plante & cité.

Pour ces marques, onze régions d'origine ont été délimitées ; **la Seine-Saint-Denis relève du Bassin parisien nord** (Annexe 1).

III - 1. La marque VÉGÉTAL LOCAL

La marque VÉGÉTAL LOCAL a été déposée en 2015. Elle garantit pour les plantes, les arbres et les arbustes sauvages bénéficiaires :

1. leur provenance locale au regard d'une carte des régions d'origine, avec une traçabilité complète ;
2. la prise en compte de la diversité génétique d'origine ;
3. une conservation de la ressource dans le milieu naturel.

III - 2. La marque VRAIES MESSICOLES

VRAIES MESSICOLES est une marque, créée dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Elle valorise la collecte, la multiplication et la distribution de plantes messicoles (plantes annuelles, souvent dépendantes des grandes cultures céréalières à l'exemple du coquelicot ou du bleuet) issues de milieux naturels et de parcelles agricoles pour une utilisation dans les régions d'origine. Ces espèces ayant subi une forte régression depuis l'intensification de l'agriculture, notamment du fait de l'utilisation d'herbicides, l'objectif de ce label consiste à promouvoir la conservation de ces populations. L'approvisionnement est ainsi réalisé à partir de végétaux locaux, porteurs d'une large diversité génétique.

Pour en savoir plus sur ces deux labels, rendez-vous sur le site internet de la FCBN : <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles>

LES ESPÈCES À PLANTER DANS LES AMÉNAGEMENTS EN SEINE-SAINT-DENIS

Favoriser la nature en ville est aussi une question de choix des espèces. Les aménagements urbains ont privilégié la sélection d'espèces non locales pour leurs caractéristiques esthétiques et de compatibilité avec les contraintes techniques des sites d'implantation. Aussi, les espèces indigènes régressent de plus en plus dans nos villes et avec elles la biodiversité qui en dépend.

L'ODBU a sollicité le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) en 2015 et en 2017 pour **lister les espèces locales à favoriser dans le cadre d'aménagements en Seine-Saint-Denis**. Le CBNBP a produit une liste d'espèces végétales qu'il est préférable de planter en raison de leur indigénat et leur abondance en Île-de-France. **Elles seront mieux adaptées aux habitats de la Seine-Saint-Denis.**

À partir de cette liste, l'aménageur privilégiera au mieux un approvisionnement d'origine local (cf. *supra*).

La liste des espèces à planter pour des aménagements favorables à la biodiversité

La répartition des espèces à planter s'organise autour de cinq types d'entités et a pour objectif de permettre à l'aménageur de faire son choix en fonction des caractéristiques écologiques de son site et du type de couvert végétal qu'il veut implanter :

- La strate arbustive,
- La strate arborée,
- La strate herbacée,
- Les toitures végétalisées,
- Les milieux humides.

Cette liste n'est pas exhaustive ; d'autres espèces peuvent potentiellement être adaptées. Avant toute plantation d'espèces non citées ci-dessous, il est conseillé de demander l'avis du CBNBP ou d'autres structures compétentes en la matière. Certaines de ces espèces peuvent présenter des exigences écologiques particulières et il faut veiller à les introduire dans un contexte favorable.

Les données de floraison et celles concernant l'écologie optimale en fonction des usages ont été produites par le CBNBP, ou sont extraites du site Internet de l'association Tela Botanica.

Nom vernaculaire	Nom latin	Floraison		Conditions optimales		
		Période	Couleur	pH du sol	Exposition	Hauteur du substrat optimal ou hauteur d'eau (cm)
Catégorie : Arbre						
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	Mai	Vert	7,5 - 8,5	Pleine lumière	-
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	Avril-Mai	Vert	5 - 7	Pleine lumière	-
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	Avril-Mai	Vert	7 - 7,5	Lumière	-
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	Avril-Mai	Vert	6 - 8	Lumière	-
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	Avril-Mai	Brun	6 - 8	Lumière	-
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>	Mars-Avril	Vert	4,5 - 8	Pleine lumière	-
Merisier	<i>Prunus avium</i>	Avril-Mai	Blanc	4 - 7,5	Lumière	-
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	Avril-Mai	Vert	6,5 - 7,5	Lumière	-
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	Juillet	Blanc	5 - 8	Lumière	-
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	Mars-Avril	Vert	7 - 7,5	Lumière	-
Catégorie : Arbuste						
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Mai-Juin	Blanc	7,5 - 8,5	Lumière	-
Noisetier	<i>Coryllus avellana</i>	Janvier-Mars	Jaune	6,5 - 8	Mi-ombre	-
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	Avril-Juin	Blanc	6,5 - 8	Lumière	-
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	Avril-Mai	Blanc	7,5 - 8,5	Lumière	-
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	Mai-Juin	Blanc	5 - 7	Mi-ombre	-
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>	Mai-Juillet	Blanc	7 - 8	Lumière	-
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	Avril	Blanc	7 - 8	Lumière	-
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	Juin	Blanc	6,5 - 8	Mi-ombre	-
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	Mai	Blanc	5,5 - 8	Lumière	-
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	Avril-Mai	Blanc	7 - 8	Lumière	-
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	Mai-Juin	Blanc	7 - 8	Lumière	-
Catégorie : Herbacée - prairie mésophile/friche						
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Juin-Septembre	Blanc	Neutre	Pleine lumière	-
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Mai-Août	Graminée	Neutre	Pleine lumière	-
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	Mai-Juin	Graminée	Neutre	Pleine lumière	-
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	Mai-Août	Violet	-	Lumière	-
Centaurée jacée (groupe)	<i>Centaurea jaceagroupe</i>	Juin-Septembre	Violet	Basique	Pleine lumière	-
Chicorée sauvage	<i>Cichorium intybus</i>	Juillet-Septembre	Violet	Basique	Pleine lumière	-
Gaillet croisette	<i>Cruciata laevipes</i>	Avril-Juin	Jaune	Basique	Lumière	-
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	Avril-Septembre	Graminée	Neutre	Pleine lumière	-
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Mai-Octobre	Blanc	Basique	Pleine lumière	-
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	Mai-Août	Graminée	Acide	Pleine lumière	-
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	Juin-Septembre	Jaune	Basique	Pleine lumière	-

Nom vernaculaire	Nom latin	Floraison		Conditions optimales		
		Période	Couleur	pH du sol	Exposition	Hauteur du substrat optimal ou hauteur d'eau (cm)
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	Juin-Août	Violet	Basique	Pleine lumière	-
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	Mai-Août	Jaune	Basique	Lumière	-
Grande marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i> groupe	Mai-Août	Blanc	Basique	Pleine lumière	-
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Mai-Septembre	Jaune	Basique	Pleine lumière	-
Mauve des bois	<i>Malva sylvestris</i>	Juin-Septembre	Violet	Basique	Pleine lumière	-
Origan	<i>Origanum vulgare</i>	Juillet-Septembre	Rouge	Basique	Pleine lumière	-
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>	Mai-Août	Graminée	Neutre	Pleine lumière	-
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	Avril-Octobre	Vert	Neutre	Pleine lumière	-
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	Mai-Août	Graminée	Neutre	Pleine lumière	-
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	Avril-Juillet	Graminée	Basique	Mi-ombre	-
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	Juin-Octobre	Jaune	Basique	Pleine lumière	-
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	Juin-Septembre	Violet	Basique	Mi-ombre	-
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>friesianus</i>	Mai-Septembre	Jaune	Basique	Pleine lumière	-
Oseille crépue	<i>Rumex crispus</i>	Juillet-Septembre	Vert	Neutre	Pleine lumière	-
Coronille bigarrée	<i>Securigera coronilla varia</i>	Juillet-Août	Rose	Basique	Lumière	-
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	Mai-Juillet	Blanc	Neutre	Pleine lumière	-
Trèfle fraise	<i>Trifolium fragiferum</i>	Juin-Septembre	Rose	Basique	Pleine lumière	-
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	Mai-Septembre	Rose	Neutre	Pleine lumière	-
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	Mai-Septembre	Blanc	Neutre	Pleine lumière	-
Avoine dorée	<i>Trisetum flavescens</i>	Mai-Août	Graminée	Basique	Pleine lumière	-
Vesce à grappes	<i>Vicia cracca</i>	Juin-Août	Violet	Neutre	Lumière	-
Catégorie : Toiture végétalisée						
Anthyllide vulnéraire	<i>Anthyllis vulneraria</i>	Mai-Août	Jaune	Basique	Pleine lumière	15 à 20 cm
Brome dressé	<i>Bromus erectus</i> <i>Bromopsis erecta</i>	Mai-Juillet	Graminée	Basique	Pleine lumière	15 à 20 cm
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	Mai-Août	Violet	-	Lumière	15 à 20 cm
Laiche en épis	<i>Carex spicata</i>	Mars-Juillet	Vert	Basique	Pleine lumière	15 à 20 cm
Fétuque raide	<i>Catapodium rigidum</i>	Mai-Juillet	Graminée	Basique	Pleine lumière	6 à 15 cm
Roquette sauvage	<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	Mai-Septembre	Jaune	Basique	Pleine lumière	6 à 15 cm
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>	Mai-Août	Bleu-violet	Basique	Pleine lumière	20 cm minimum
Vergerette âcre	<i>Erigeron acris</i>	Juin-Septembre	Rose	Basique	Pleine lumière	15 à 20 cm
Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre</i>	Juillet-Septembre	Blanc	Basique	Pleine lumière	15 à 20 cm

Nom vernaculaire	Nom latin	Floraison		Conditions optimales		
		Période	Couleur	pH du sol	Exposition	Hauteur du substrat optimal ou hauteur d'eau (cm)
Géranium colombin	<i>Geranium columbinum</i>	Mai-Août	Violet	-	Lumière	15 à 20 cm
Millepertuis	<i>Hypericum perforatum</i>	Juin-Septembre	Jaune	Basique	Pleine lumière	20 cm minimum
Herbe aux mouches	<i>Inula conyza</i>	Juillet-Septembre	Jaune-rouge	Basique	Lumière	15 à 20 cm
Muscari à grappe	<i>Muscari neglectum</i>	Mars	Bleu	Basique	Lumière	15 à 20 cm
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>	Juillet-Septembre	Rose	Basique	Lumière	15 à 20 cm
Plantain bâtard	<i>Plantago media</i>	Mai-Septembre	Blanc	Basique	Lumière	15 à 20 cm
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	Mai-Septembre	Jaune	Basique	Pleine lumière	20 cm minimum
Orpin âcre	<i>Sedum acre</i>	Mai-Août	Jaune	Basique	Pleine lumière	6 cm
Orpin blanc	<i>Sedum album</i>	Juin-Août	Blanc	Basique	Pleine lumière	6 cm
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>	Juin-Août	Blanc	Basique	Pleine lumière	15 à 20 cm
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	Mai-Juillet	Jaune	Basique	Pleine lumière	15 à 20 cm
Trèfle des champs	<i>Trifolium campestre</i>	Mai-Septembre	Jaune	-	Pleine lumière	15 à 20 cm
Molène Bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i>	Juin-Novembre	Jaune	Basique	Pleine lumière	20 cm minimum
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	Juin- Octobre	Bleu	Basique	Pleine lumière	20 cm minimum
Vulpie queue-de-rat	<i>Vulpia myuros</i>	Avril-Juillet	Vert	Acide	Pleine lumière	15 à 20 cm
Catégorie : Plantes de milieux humides						
Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	Juin-Août	Jaune	Basique	Pleine lumière	0 - Humide
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Juin-Septembre	Violet	Basique	Pleine lumière	0 - Humide
Epilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	Juin-Septembre	Rose	Basique	Pleine lumière	0 - Humide
Laiche des rives	<i>Carex riparia</i>	Avril-Juin	Brun	Basique	Pleine lumière	0 - 15
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>	Juillet-Septembre	Rose-blanc	Neutre	Mi-ombre	0 - 15
Baldingere	<i>Phalaris arundinacea</i>	Mai-Juillet	Violet	Basique	Pleine lumière	0 - 30
Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>	Avril-Juillet	Jaune	Basique	Pleine lumière	0 - 40
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	Août-Septembre	Brun	Neutre	Pleine lumière	20 - 50
Massette à larges feuilles	<i>Typha latifolia</i>	Juin-Août	Brun	Basique	Pleine lumière	10 - 50

LES ESPÈCES HERBACÉES À SEMER EN SEINE-SAINT-DENIS

Avec la démocratisation des « permis de végétaliser » et l'invitation des collectivités à s'emparer de la nature en ville, l'ODBU propose, avec le concours du CBNBP, une liste d'espèces à semer. Il s'agit d'une liste d'espèces indigènes et non rares mise à la disposition des particuliers et des collectivités désireux de créer ou d'enrichir des espaces verts. **Sont proposées des espèces herbacées assez communes à très communes en Seine-Saint-Denis et classées par grand type de milieu.**

L'ODBU et le CBNBP préconisent toutefois de favoriser le développement des stocks de graines naturellement présentes dans le sol, qui sont mieux adaptées à leur environnement local. Ces plantes spontanées sont également plus favorables à la biodiversité autochtone. À noter que la biodiversité des friches urbaines est un relais important de nature en ville et accueille des espèces patrimoniales.

La liste des espèces herbacées à semer

Les espèces herbacées sont réparties selon cinq grands types de milieux dans le but de permettre aux particuliers et aux collectivités de semer les graines en fonction des caractéristiques écologiques des sites sélectionnés :

- Les espèces de prairies mésophiles, correspondant à des formations herbacées hautes et denses à forte productivité, souvent fertilisées ou amendées,
- Les espèces des ourlets mésophiles, correspondant à des végétations herbacées des lisières forestières et installées sur des sols frais moyennement riches en éléments nutritifs,
- Les espèces des ourlets nitrophiles, correspondant à des végétations herbacées des lisières forestières de hauteurs variables et installées sur des sols frais à humides très riches en nutriments,
- Les espèces de friches,
- Les espèces de milieux humides.

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres espèces peuvent être ajoutées selon les conditions d'implantation des graines. Toutefois, il est conseillé à l'instar des espèces à planter de demander l'avis du CBNBP ou à d'autres structures compétentes.

Les données de floraison et les données concernant l'écologie optimale en fonction des usages ont été produites par le CBNBP, ou sont extraites de l'association Tela Botanica.

Nom vernaculaire	Nom latin	Floraison	
		Période	Couleur
Espèces des prairies mésophiles			
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Juin-Septembre	Blanc
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Mai-Août	Graminée
Centaurée jacée (Groupe)	<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	Juin-Septembre	Violet
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>	Juin-Septembre	Jaune
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	Avril-Septembre	Graminée
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Mai-Octobre	Blanc
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	Mai-Août	Graminée
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	Mai-Septembre	Jaune
Séneçon jacobée	<i>Jacobaea vulgaris</i>	Juin-Août	Jaune
Grande marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i> groupe	Mai-Août	Blanc
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>	Mai-Octobre	Graminée
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Mai-Septembre	Jaune
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	Avril-Octobre	Jaune
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	Avril-Octobre	Vert
Grand plantain	<i>Plantago major</i>	Mai-Novembre	Brun
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	Mai-Août	Graminée
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	Juin-Octobre	Jaune
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	Juin-Septembre	Violet
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	Mai-Septembre	Jaune
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	Mai-Septembre	Jaune
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	Mai-Juillet	Jaune
Trèfle fraise	<i>Trifolium fragiferum</i>	Juin-Septembre	Rose
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	Mai-Septembre	Rose
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	Mai-Octobre	Blanc
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>	Mai-Juillet	Rose
Espèces des ourlets mésophiles			
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i>	Juin-Septembre	Jaune
Coronille bigarrée	<i>Coronilla varia</i>	Juillet-Août	Rose
Séneçon à feuilles de roquette	<i>Jacobaea erucifolia</i>	Août-Septembre	Jaune
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>	Juillet-Septembre	Rouge
Vesce à épis	<i>Vicia cracca</i>	Juin-Août	Violet
Espèces des ourlets nitrophiles			
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i>	Avril-Juin	Blanc
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Mai-Juillet	Blanc
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Juin-Septembre	Graminée
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	Mai-Septembre	Jaune
Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i>	Avril-Juin	Blanc
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum</i>	Avril-Septembre	Rose
Benoîte des villes	<i>Geum urbanum</i>	Mai-Septembre	Jaune
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	Mars-Mai	Violet
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	Juin-Septembre	Blanc

Nom vernaculaire	Nom latin	Floraison	
		Période	Couleur
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	Juin-Septembre	Jaune
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	Juin-Août	Jaune
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	Avril-Juillet	Graminée
Violette odorante	<i>Viola odorata</i>	Mars-Mai	Violet
Espèces des friches			
Bryone dioïque	<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i>	Mai-Août	Vert
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	Juin-Août	Blanc
Roquette jaune	<i>Diploxys tenuifolia</i>	Mai-Septembre	Jaune
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>	Mai-Août	Violet
Géranium fluet	<i>Geranium pusillum</i>	Mai-Septembre	Rose
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	Septembre- Octobre	Vert
Linnaire commune	<i>Linaria vulgaris</i>	Juin-Octobre	Jaune
Petite mauve	<i>Malva neglecta</i>	Mai-Septembre	Blanc
Mauve des bois	<i>Malva sylvestris</i>	Juin-Septembre	Rose
Matricaire camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>	Mai-Novembre	Blanc
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>	Juin-Septembre	Blanc
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	Mai-Juillet	Rouge
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	Mai-Septembre	Jaune
Réséda des teinturiers	<i>Reseda luteola</i>	Mai-Septembre	Jaune
Orpin âcre	<i>Sedum acre</i>	Mai-Août	Jaune
Orpin blanc	<i>Sedum album</i>	Juin-Août	Blanc
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	Mai-Juillet	Blanc
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i>	Mai-Septembre	Jaune
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>	Toute L'année	Blanc
Matricaire inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Mai-Septembre	Blanc
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	Juin-Octobre	Bleu
Espèces des milieux humides			
Épilobe hérissée	<i>Epilobium hirsutum</i>	Juin-Septembre	Rose
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i>	Juillet-Août	Rose
Houblon	<i>Humulus lupulus</i>	Juin-Septembre	Vert
Lycophe d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	Juillet-Septembre	Blanc
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Juin-Septembre	Violet
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	Août-Septembre	Brun
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>	Juin-Septembre	Violet
Grande consoude	<i>Symphytum officinale</i>	Mai-Juillet	Blanc

LES ESPÈCES ENVAHISSANTES À ÉVITER EN SEINE-SAINT-DENIS

La dispersion des plantes exotiques envahissantes est un problème majeur à l'échelle mondiale et participe à l'érosion de la biodiversité. Le CBNBP a recensé les espèces dites naturalisées en Île-de-France et a proposé une liste des espèces à éviter de planter sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

I. Les enjeux écologiques liés à la présence d'espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques ou naturalisées désignent des plantes qui ne font pas partie du cortège "originel" d'un territoire et qui sont devenues capables de s'y reproduire naturellement, d'une manière durable. Elles se comportent comme des espèces indigènes et colonisent de nouveaux milieux sans intervention directe de l'humain (Filoche, 2014). Elles peuvent posséder un caractère envahissant plus ou moins prononcé et donc nuire aux écosystèmes locaux. C'est pourquoi il est fondamental de contenir leur prolifération et de ne pas les introduire délibérément.

II. Déclinaison des niveaux de risque

La liste hiérarchisée des espèces envahissantes en Île-de-France (Wegnez, 2018) a pour objectif de les classer en fonction des stratégies de gestion à mettre en œuvre. Ces espèces sont réparties en quatre catégories.

- **Les espèces exotiques envahissantes avérées émergentes** regroupent des taxons dont l'invasion biologique commence. Un effort de lutte important et rapide doit être engagé pour éviter leur propagation (en particulier si l'espèce est localisée), voire tenter leur éradication sur le territoire (en particulier si l'espèce est dispersée).
- **Les espèces exotiques envahissantes avérées implantées** ne peuvent plus être éradiquées en raison de leur forte fréquence. Il faut apprendre à « vivre avec » et exercer une lutte ponctuelle, ciblée principalement sur les espaces protégés, pour limiter leur impact.
- **Les espèces exotiques envahissantes potentielles implantées** regroupent des espèces largement répandues sur le territoire, principalement de milieux rudéralisés, susceptibles de devenir problématiques à l'avenir. La stratégie consiste à effectuer une veille pour identifier le plus précocement possible un changement de comportement de leur part : incursion de l'espèce dans des habitats naturels ou semi-naturels.
- **Les espèces de la liste d'alerte** ne sont que ponctuelles, voire absentes sur le territoire francilien mais présentent un risque d'invasion jugé fort. Une veille accrue est nécessaire et une lutte préventive des stations d'espèces peut être envisagée pour éviter un envahissement futur. Cette liste est particulièrement importante car elle permet d'anticiper les problèmes et donc de lutter efficacement contre l'invasion.

III. La liste des espèces envahissantes ou à surveiller, selon les niveaux de risque

Cette liste n'est pas exhaustive et est mise régulièrement à jour en fonction de la réévaluation du risque d'invasibilité des espèces présentes sur le territoire. Les espèces listées ci-dessous sont fortement déconseillées à la plantation (ou la semence) en raison des impacts qu'elles peuvent causer aux habitats naturels et à la biodiversité qui en dépend.

Nom vernaculaire	Nom latin	Présence en Seine-Saint-Denis
ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVERÉES		
Espèces émergentes		
Crassule de Helms	<i>Crassula helmsii</i>	
Hydrocotyle fausse-renoncule	<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	
Jussies invasives	<i>Ludwigia grandiflora</i> <i>Ludwigia peploides</i>	x
Myriophylle aquatique	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	
Rhododendron des parcs	<i>Rhododendron ponticum</i>	
Espèces implantées		
Erable negundo	<i>Acer negundo</i>	x
Azolla fausse-fougère	<i>Azolla filiculoides</i>	x
Ailante glanduleux	<i>Ailanthus altissima</i>	x
Mousse cactus	<i>Campylopusi ntroflexus</i>	
Elodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i>	
Elodée à feuilles étroites	<i>Elodea nuttallii</i>	x
Sainfoin d'Espagne	<i>Galega officinalis</i>	x
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	x
Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	
Cytise faux-ébénier	<i>Laburnum anagyroides</i>	x
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>	x
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>	x
Griottier	<i>Prunus cerasus</i>	
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	
Renouées invasives	<i>Reynoutria japonica</i>	x
	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	x
	<i>Reynoutria x bohemica</i>	
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudo-acacia</i>	x
Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i>	x
Solidage glabre	<i>Solidago gigantea</i>	x
Asters invasifs	<i>Symphyotrichum sp*</i>	x
Lilas	<i>Syringa vulgaris</i>	
ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES POTENTIELLES IMPLANTÉES		
Armoise des frères Verlot	<i>Artemisia verlotiorum</i>	x

Nom vernaculaire	Nom latin	Présence en Seine-Saint-Denis
Mahonia faux-houx	<i>Berberis aquifolium</i>	x
Bident à fruits noirs	<i>Bidens frondosa</i>	x
Brome sans-arêtes	<i>Bromo psisinermis</i>	x
Buddleia du père David	<i>Buddleja davidii</i>	x
Epilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i>	x
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	x
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	x
Vergerette de Sumatra	<i>Erigeron sumatrensis</i>	x
Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	x
Balsamine de Balfour	<i>Impatiens balfouri</i>	x
Balsamine du Cap	<i>Impatiens capensis</i>	
Lyciet commun	<i>Lycium barbarum</i>	x
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	x
Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	x
Séneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i>	x
Symphorine à fruits blancs	<i>Symphoricarpos albus</i>	x
ESPÈCES DE LA LISTE D'ALERTE		
Ambroisie à épis grêles	<i>Ambrosia psilostachya</i>	
Herbe à la ouate	<i>Asclepias syriaca</i>	
Barbon andropogon	<i>Bothriochloa barbinodis</i>	
Cabomba de Caroline	<i>Cabomba caroliniana</i>	
Cornouiller soyeux	<i>Cornus sericea</i>	
Herbe de la pampa	<i>Cortaderia selloana</i>	
Cotonéaster horizontal	<i>Cotoneaster horizontalis</i>	
Elodée dense	<i>Egeria densa</i>	x
Renouée du Turkestan	<i>Fallopia baldschuanica</i>	
Glycerie striée	<i>Glyceria striata</i>	
Grand lagarosiphon	<i>Lagarosiphon major</i>	
Lenticule	<i>Lemna turionifera</i>	
Chèvrefeuille du Japon	<i>Lonicera japonica</i>	
Myriophylle hétérophylle	<i>Myriophyllum heterophyllum</i>	
Paspale dilaté	<i>Paspalum dilatatum</i>	
Noyer du Caucase	<i>Pterocarya fraxinifolia</i>	
Sumac hérissé	<i>Rhus typhina</i>	
Sporobole fertile	<i>Sporobolus indicus</i>	x

IV. La liste des espèces horticoles ou ornementales non envahissantes mais pouvant créer des dommages à la biodiversité indigène

À ce jour, une seule espèce connue sur le territoire présente un risque accru pour la biodiversité et notamment pour les pollinisateurs en raison de sa toxicité. Ce groupe ayant fortement régressé ces dernières années à l'échelle mondiale en raison de l'utilisation massive de pesticides, l'ODBU et le CBNBP conseillent d'éviter son implantation sur le territoire.

Nom vernaculaire	Nom latin	Type de dommage
Tilleul argenté	<i>Tilia argentea</i> , <i>Tilia tomentosa</i>	Nectar toxique pour les abeilles

La liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France (Wegnez, 2018) est disponible depuis le site Internet du CBNBP :
<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/pee.jsp>

POUR ALLER PLUS LOIN

Différentes ressources relatives à la flore du territoire sont disponibles et permettent d'apporter des compléments sur le statut des espèces (espèces rares à ne pas planter ou encore espèces envahissantes), mais également sur les espèces patrimoniales et les habitats que l'on retrouve en Seine-Saint-Denis.

I. La base de données du patrimoine naturel de la Seine-Saint-Denis

Le Département de Seine-Saint-Denis, à travers son Observatoire départemental de la biodiversité urbaine, possède une base de données sur le patrimoine naturel du territoire. Elle compte à ce jour plus de **310 000 données dont près de 135 000 données sur la flore**.

Ces données sont issues de suivis et d'inventaires du CBNBP et de sa base de données ©Flora (SINP régional sur la flore), partenaire du Département de la Seine-Saint-Denis, d'associations locales naturalistes, de bureaux d'études et également de la démarche de sciences participatives développé par le Département, « **Observ'acteur** », qui encourage les habitants séquanodionysiens à participer à une meilleure de connaissance de la biodiversité du territoire.



Les données sont accessibles par simple demande à l'ODBU.

Pour participer à la connaissance de la biodiversité de la Seine-Saint-Denis, rendez-vous sur : <http://observacteur.seinesaintdenis.fr/>

II. Le catalogue flore Île-de-France (Version 2016)

Rédigé par le CBNBP, ce catalogue s'adresse à tous les botanistes, aux gestionnaires de milieux naturels ainsi qu'aux organismes ou personnes amenés à réaliser des évaluations patrimoniales de la flore francilienne. C'est un outil qui permet de comparer le niveau d'intérêt floristique, de relativiser le degré d'intérêt patrimonial des espèces observées et d'apprécier le degré de menace dont elles font l'objet en Île-de-France et en France.

Il constitue une aide à la décision en contribuant à une meilleure caractérisation des enjeux concernant la flore et permet ainsi de mettre en œuvre les réponses proportionnées et adaptées aux problématiques de conservation de la nature.

Cette nouvelle version du catalogue, initialement publié en 2011, présente les espèces végétales appartenant à la flore vasculaire de l'Île-de-France (plantes caractérisées par la présence de racines et de vaisseaux permettant la circulation de la sève), en dehors des espèces strictement plantées ou cultivées.



Il mentionne notamment :

- ☛ Le statut de rareté de chaque taxon lorsque la connaissance sur sa répartition est suffisante ;
- ☛ L'indigénat ;
- ☛ Les éventuels statuts de protection ;
- ☛ L'inscription éventuelle à la directive 92/43 dite « Habitat » ;
- ☛ L'inscription éventuelle à l'arrêté de restriction de cueillette et aux arrêtés préfectoraux d'application sur le territoire considéré ;
- ☛ Le degré de menace selon la méthodologie UICN (listes rouges nationale et régionale) ;
- ☛ Si l'espèce est déterminante pour fonder une ZNIEFF en Île-de-France (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) ;
- ☛ Son appartenance à la liste des taxons de l'arrêté sur les zones humides ;
- ☛ Sa première et sa plus récente date d'observation ;
- ☛ Son statut d'invasibilité.

Issue de ce catalogue, la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France a été publiée en décembre 2011 et liste les niveaux de menace qui pèsent sur les espèces présentes sur le territoire régional. Une prochaine version sortira courant 2019.

Le catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France ainsi que la notice sont en téléchargement sur le site Internet du CBNBP : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>

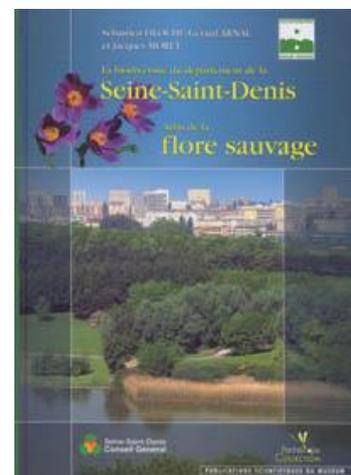
La liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France est disponible depuis le site du CBNBP : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/listesrouges.jsp>

III. L'Atlas de la flore sauvage du Département de la Seine-Saint-Denis

L'Atlas de la flore sauvage du Département de la Seine-Saint-Denis, co-rédigé par Sébastien Filoche, Gérard Arnal et Jacques Moret du CBNBP, présente une synthèse de la connaissance relative au patrimoine floristique séquano-dionysien. Illustré d'une riche iconographie, l'atlas a été réalisé dans le respect de l'exactitude scientifique, avec le souci d'être à la portée de tous. Sa réalisation s'appuie sur la compilation de nombreuses données (63 000) tirées d'ouvrages anciens, mais surtout récoltées ces cinq dernières années par des botanistes professionnels et amateurs.

Après avoir décrit les modalités et méthodologies d'inventaires, le département est présenté au travers de ses différentes composantes (sols, géologie, relief, climat, mode d'occupation des sols.). La partie la plus importante du livre est réservée à la présentation des 947 plantes vasculaires (indigènes ou naturalisées) qui existent ou ont existé sur l'ensemble du territoire. Chaque espèce est illustrée d'une photographie couleur et d'une carte de répartition. Un commentaire présente l'écologie, la répartition et les particularités de l'espèce.

Avant la présentation d'une synthèse finale, une troisième partie identifie les différents habitats naturels rencontrés dans le département. Pour chaque groupement végétal (à la base de la notion d'habitat), plusieurs paragraphes présentent l'écologie, la



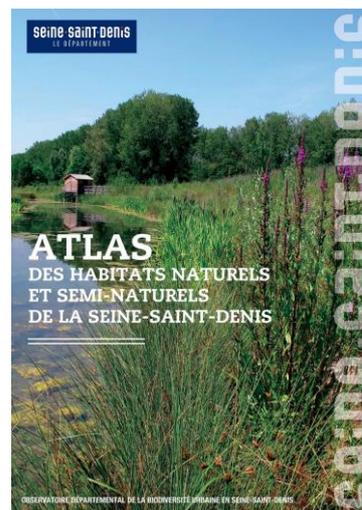
répartition, la dynamique, la valeur patrimoniale, les menaces et la gestion souhaitable.

IV. L'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis

La notion d'habitat en écologie résulte du constat que la végétation et la faune qui y sont liées sont étroitement associées aux conditions locales d'un site. Des habitats similaires se retrouvent à différents endroits soumis à des facteurs externes très proches (climat, sol, usages, gestion par l'humain).

L'étude de la végétation constitue généralement le meilleur indicateur pour définir un habitat. La phytosociologie (science définissant les groupements végétaux) est à l'origine de la caractérisation scientifique des habitats.

La publication de l' « Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis » vient concrétiser un travail de trois années de terrain du CBNBP. Il est destiné à apporter une meilleure connaissance des végétations présentes en milieu urbain et périurbain et permet la caractérisation des habitats de ce territoire. Chacun d'entre eux fait l'objet d'une fiche comprenant une présentation générale de la végétation et de ses principales variantes présentes en Seine-Saint-Denis. La fiche intègre également des informations sur la flore et la faune typique, une carte de répartition à l'échelle du département, les risques de confusion, les habitats en contact, la dynamique de la végétation et des pistes de gestion.



Cet ouvrage, co-rédigé par Guillaume Doucet et Sébastien Filoche, est destiné aux naturalistes, néophytes ou éclairés, ainsi qu'aux gestionnaires souhaitant appréhender au mieux la gestion des communautés végétales. Il sera un outil de terrain précieux et permettra de porter un regard plus fin sur les groupements des espèces végétales.

L'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis est téléchargeable sur le site du Département : https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/Les-etudes-et-publications.html#outil_sommaire_2

V. Les fiches du patrimoine végétal des communes de la Seine-Saint-Denis

Depuis 2015, le CBNBP réalise des inventaires botaniques à l'échelle des communes de la Seine-Saint-Denis, édités sous forme de fiches.

L'objectif de ces fiches est de fournir des clés sur la connaissance du patrimoine floristique de chaque commune du département. Elles ont ainsi vocation à devenir un véritable outil d'aide à la décision dans les projets d'aménagement du territoire (révision des PLU/PLUI, études d'incidences des travaux d'aménagements, etc.) et permettre au Département d'être en adéquation avec les enjeux de conservation régionaux. À long terme, elles permettront d'améliorer la préservation de la biodiversité par les différents acteurs de la Seine-Saint-Denis.



Il s'agit d'un état des lieux du patrimoine végétal des communes du département, qui s'articule autour de trois grands axes: la présentation de la flore (espèces protégées, menacées ou envahissantes), la définition des communautés végétales et la localisation des sites à enjeux *via* des cartographies à l'échelle des communes.

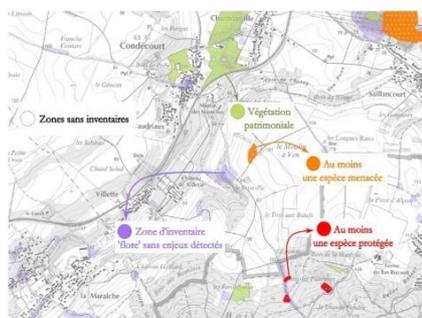
Une notice explicative jointe à la fiche aide à mieux appréhender les contenus exposés dans chaque partie.

Elles sont disponibles sur le site Internet du Département : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/CBNBP-Les-fiches-du-patrimoine-vegetal-des-communes-de-Seine-Saint-Denis>

VI. Les cartes d'alerte

Afin de faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité floristique dans toutes les politiques du territoire francilien, le Conservatoire botanique du Bassin parisien a développé cinq cartes thématiques.

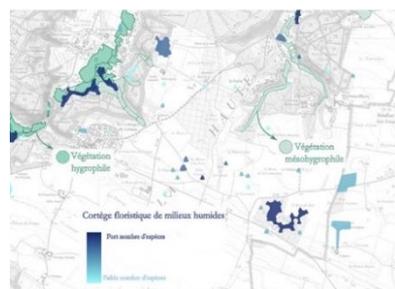
🟡 **La carte d'alerte** permet de localiser rapidement les espèces protégées, les espèces menacées et les végétations patrimoniales.



Quelques chiffres clés :

- ~ 2,5 % territoire ayant fait l'objet de prospections "flore"
- 3 157 "métasites" contenant des espèces protégées
- 4 993 "métasites" contenant des espèces menacées
- 760 km² de végétations déterminantes ZNIEFF

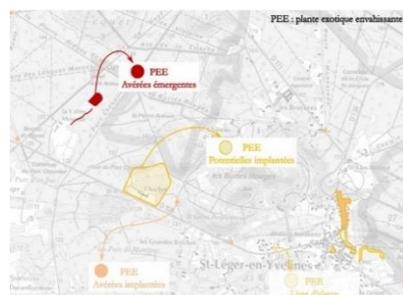
🟡 **La carte de la flore et des végétations des milieux humides** est un outil complémentaire d'aide à la pré-localisation de zones humides sur la base d'espèces et de végétations indicatrices de milieux humides.



Quelques chiffres clés :

- ~ 280 km² de végétations liées au milieux humides
- 6 500 zones présentant un cortège floristique d'espèces de milieux humides dont 1327 zones avec un cortège floristique riche en espèces de milieux humides

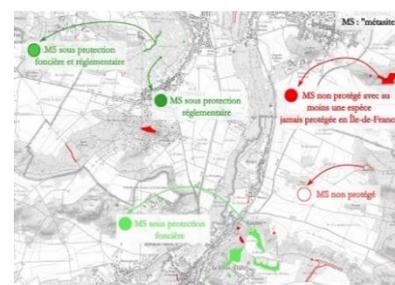
🟡 **La carte des plantes exotiques envahissantes** localise et identifie la présence de plantes exotiques envahissantes avec des stratégies de lutte différentes selon la catégorie (cf. Liste des espèces exotiques envahissantes).



Quelques chiffres clés :

- Avérées émergentes : 91 stations
- Avérées implantées : 9 377 stations
- Potentielles implantées : 8 770 stations
- Liste d'attente : 178 stations

🟡 **La carte de la flore menacée et des aires protégées** présente un état des lieux régional de la prise en compte des espèces menacées par les aires protégées, à destination notamment des acteurs en charge de l'établissement de stratégies



Quelques chiffres clés :

- 92 espèces menacées jamais incluses dans une aire protégée en Île-de-France
- 705 "métasites" inclus dans le réseau d'aires protégées
- 4716 "métasites" non inclus dans le réseau d'aires protégées

d'espaces protégés (SCAP, schémas départementaux d'ENS...).

🟡 **Les cartes des continuités écologiques** sont une aide à l'identification de continuités écologiques, en complément du SRCE, et apportant des précisions sur la nature des continuités et la résolution spatiale.



Quelques chiffres clés :
10 trames et 28 sous-trames cartographiées

Les données mises à disposition reflètent l'état d'avancement des connaissances de la biodiversité végétale sur le Bassin parisien. En aucun cas elles ne sauraient être considérées comme exhaustives et ne doivent se substituer à une expertise de terrain et à des recherches bibliographiques complémentaires. Les données sont fournies à titre informatif et n'ont aucune valeur réglementaire ou légale.

Elles sont disponibles sur le site Internet du CBNBP et sur Carmen :
<http://cbnb.mnhn.fr/cbnb/observatoire/cartes.jsp>
http://carmen.carmencarto.fr/238/enjeux_floristiques_cbnb.map
La carte alerte est aussi diffusée sur le site du Département :
<https://geoportail93.fr/>

VII. Les programmes de sciences participatives liés à la flore en ville

VII - 3. Florilèges-prairies urbaines

Participer à l'inventaire de son territoire est le moyen le plus efficace pour en acquérir une connaissance précise. Plusieurs protocoles de sciences participatives ont vu le jour afin d'aider les citoyens et les gestionnaires d'espaces verts à devenir acteur de leur environnement.

Les gestionnaires souhaitent connaître l'effet de leurs pratiques de gestion sur la qualité des prairies, mais également évaluer la dynamique et l'évolution de ces milieux. Les scientifiques se sont associés à ces questionnements en apportant des outils adaptés pour y répondre, sous la forme d'un suivi standardisé de la flore des prairies. Ce suivi concerne les prairies urbaines de la moitié Nord de la France. Il a pour objectif de recueillir des données sur ces écosystèmes pendant une longue période et sur une large surface géographique. Les gestionnaires sont ainsi invités à contribuer à un effort collectif de récolte de données sur la flore des prairies. Ces données permettront de calculer un indicateur de la qualité écologique des prairies en relation avec les modes de gestion associés et par là même de fournir un outil d'aide au choix des pratiques à favoriser sur le terrain.

Le protocole ainsi que la clé des prairies urbaines sur le site Internet Florilèges-prairies urbaines : <http://florileges.info/>

VII - 4. Sauvages de ma rue

Programme de sciences participatives citoyenne, Sauvages de ma rue est animé par l'association Tela Botanica et piloté par le MNHN. Il a pour objectif de permettre aux particuliers de reconnaître les espèces végétales présentes dans leur environnement quotidien, à savoir la rue, les pieds d'arbres, les trottoirs ou les pelouses des espaces verts.

Grâce à des outils faciles d'accès, mis à leur disposition, ils sont invités à inventorier les espèces qu'ils observent dans l'environnement urbain. Ces données permettent d'engranger de la connaissance sur la répartition des espèces en ville et sur l'impact du tissu urbain sur la biodiversité.

Retrouvez toutes les informations sur ce programme sur : <http://sauvagesdemarue.mnhn.fr/>

VII - 5. sTREEts

Dernier né en matière de sciences participatives citoyennes, sTREEts a été développé par l'association Tela Botanica, sur la base des études du MNHN. Il invite les citoyens à recenser la flore présente sur les pieds d'arbres des rues. Ce programme a pour objectif de comprendre comment les espèces végétales utilisent les pieds d'arbres pour se déplacer dans le milieu urbain. Il permet également de renseigner l'influence de l'abandon de l'utilisation des herbicides chimiques sur la voie publique, sur la flore urbaine.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.tela-botanica.org/projets/streets-suivi-des-pieds-darbres-de-ma-rue-218103635/>

BIBLIOGRAPHIE

- Auvert, S., Filoche, S., Rambaud, M., Beylot, A. et Hendoux, F. (2011). Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris. 80 p.
- Baude, M., Muratet, A., Fontaine, C., et Pellaton, M. (2011). Plantes et pollinisateurs observés dans les terrains vagues de Seine-Saint-Denis. Département de Seine-Saint-Denis.
- Doucet, G., Filoche, S., et Hendoux, F. (2012). Atlas des habitats naturels et semi-naturels en Seine-Saint-Denis. Département de Seine-Saint-Denis.
- Fernez, T., Lafon, P. et Hendoux, F. (2015). Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. Volume : Manuel pratique.
- Filoche, S., Arnal, G. et Moret, J. (2006). La biodiversité du département de la Seine-Saint-Denis. Atlas de la flore sauvage. Mèze: Editions Biotope.
- Filoche, S., Rambaud, M., Auvert, S., Beylot, A., Hendoux, F. (2011). Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France. CBNBP/MNHN.
- ME Assessment. (2005). Ecosystem and human well-being: biodiversity synthesis.
- Muratet, A., Fontaine, C., Shwartz, A., Baude, M. et Muratet, M. (2011). Terrains vagues en Seine-Saint-Denis. Plaine Commune et Natureparif.
- Tela Botanica. *Catalogue eFlore France métropolitaine*. [En ligne]. <https://www.tela-botanica.org/flore/france-metropolitaine/> [consulté le 28 mars 2019].